



COMMUNE D'AINAY LE CHATEAU

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

du 18 décembre 2009

L'an deux mille neuf, le dix huit du mois de décembre à dix neuf heures, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), s'est réuni le Conseil Municipal de la Commune d'Ainay le Château.

ETAIENT PRESENTS :

Stéphane MILAVEAU	X	Jacqueline THEVENIN		Dominique MOREAU	X
Claude MICHEL	X	Gérard REVIDON	X	Serge BERNADON	X
Marc SIGNORET	X	Christine BIOUT	X	Anne-Marie MERY	X
Thierry AUDOUIN	X	Sylvain GAUMET	X	Corinne TREBOSC	X
Françoise POBEAU		Virginie LAVALETTE	X	Bernadette ACCOLAS	X

ASSISTAIT ÉGALEMENT :

Mme Françoise SCHEEPERS

POINT N°1 : APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 20 NOVEMBRE 2009

Compte rendu approuvé à l'unanimité.

POINT N°2 : MAISONS DE SANTE

Thierry AUDOUIN informe le Conseil Municipal que la protection du chantier et l'installation de la cabane a été faite. La pose de la première pierre aura lieu le samedi 16 janvier à 11h, les invitations ont été adressées.

POINT N°3 : MAISONS EN BOIS

Claude MICHEL informe le Conseil Municipal que M. CARVEZ sera rencontré à ce sujet. Le montage d'un dossier en partenariat avec le CPIE est en cours pour l'éventuelle implantation d'une maison passive "pilote", des contacts ont été pris avec Allier Habitat.

POINT N°4 : TERRAIN SITUE A L'ANGLE DE LA ROUTE DE VERNAIS

M. le Maire informe le conseil qu'une société souhaitant implanter des panneaux photovoltaïques est intéressée. Elle sera rencontrée prochainement pour étudier la proposition.

POINT N °5 : ASSAINISSEMENT

Claude MICHEL fait un point sur les travaux qui ont eu lieu chez M. GIRAUDON. La fin des travaux sera signifiée prochainement à l'intéressé.

POINT N °6 : CONTRAT POUR L'EAU

Corinne TREBOSC fait le point sur ce dossier : Le contrat avec VEOLIA est prolongé de 6 mois afin de permettre au Cabinet Merlin de finaliser le cahier des charges.

POINT N °7 : EPANDAGE DES BOUES

Claude MICHEL fait un bilan de ce dossier. Les agriculteurs d'Ainay le Château ont été contactés. Un des bacs sera réparé après la vidange.

POINT N °8 : PRESBYTERE ET PETITE MAISON

Les travaux ont commencé.

POINT N°9 : REMPARTS

Les installations de chantier sont en cours (grue, barrières, étayage...).

POINT N°10 : MAIRIE

La mise aux normes "handicapés" étant nécessaire avant 2012, le conseil municipal décide de mettre en œuvre au printemps 2010 une étude pour la rénovation des bâtiments de la mairie.

POINT N°10 : QUESTIONS DIVERSES

1. SIGNALETIQUE

Claude MICHEL et **Bernadette ACCOLAS** font un point sur les travaux de la commission. L'implantation de différents panneaux a été envisagée mais il convient que la commission se réunisse de nouveau pour trouver une solution qui évite la surcharge de panneaux et qui reste économiquement avantageuse.

2. SECURITE ROUTIERE

Claude MICHEL fait un bilan des travaux menés par la commission. D'ores et déjà, la mise en place de zone à 30 km/h est envisagée. Des contacts doivent être pris avec la DDE et la gendarmerie pour valider d'autres mesures.

3. PLACES HANDICAPES PRES DU FOYER RURAL

Le marquage au sol aura lieu, après avis d'une commission chargée de valider le nombre et l'emplacement de ces places réservées.

4. CONVENTION POMPIERS

Une convention est signée avec les pompiers pour une formation aux gestes de premiers secours. En priorité, ce sont les personnels assurant la cantine scolaire qui en bénéficieront. Cette formation sera ensuite étendue aux autres personnels.

**Le prochain conseil municipal est fixé
Le vendredi 22 janvier 2010 à 19h**

L'ordre du jour épuisé, M. le Maire lève la séance.